



COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 10 décembre 2020
Législature 2020-2025

Salle Gyvi



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

M. André FERREZ	Président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillère municipale

Mme Michèle TISCHHAUSER

Conseillers municipaux

M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT
M. Alexandre SIZONENKO
M. Bastien STAUFFER
M. Jorge VARELA
M. Eric WYSS
M. Robin VIDONNE

Absent-e-s excusé-e-s

M. Sébastien DORAND

Procès-verbaliste

Mme Carole CHOLLET



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 19 novembre 2020
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Projet de délibération – DM 2020_08 – amortissement complémentaire FIDU
6. Projet de délibération – DM 2020_09 – amortissement complémentaire route de Gy (mairie-ancienne poste)
7. Désignation des vices-président.e.s des commissions
8. Comptes rendus des commissions
9. Dates des prochaines séances
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers



Le Président ouvre la séance à 19h.15 et excuse l'absence de M. Sébastien Dorand.

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Approbation du procès-verbal du 19 novembre 2020

M. Président passe en revue, page par page, le procès-verbal du 19 novembre 2020.

Mme Michèle Tischhauser : page 43, sa remarque concernant l'aménagement du cimetière est erronée, elle propose un texte de remplacement.

Sous réserve des modifications ci-dessus, le procès-verbal est approuvé avec remerciements à son auteur.

3. Communications du Maire et des Adjointes

M. Antoine Cornut

Rapport de la police cantonale

Les autorités ont rencontré la police cantonale le 23 novembre dernier pour un point de situation annuelle. Selon les statistiques, le bilan sécurité du village est très satisfaisant.

Service de piquets de neige partir du 1^{er} janvier 2021, le service des piquets de neige sera assuré par MM. Serge Dubrit, André Ferrez et Johan Ferrez. Ce service consiste à déblayer et/ou saler les trottoirs ainsi que la place Gyvi en cas de neige ou de gel. Le déblaiement et le salage des routes sont assurés par l'entreprise Pradervand.

Mme Magali Ouedraogo

Divers

Le container à habits a été déplacé à la déchetterie de la douane et occupe partiellement une place de stationnement. Un panneau indiquant une interdiction de stationner a dû être installé, car des véhicules se sont parqués de telle manière qu'ils rendaient l'accès au container impossible.

Comme relayé dans l'infoGy, **Mme Magali Ouedraogo** rappelle que la mairie met à disposition des habitants des p'tites poubelles vertes.

Mme Danièle Yakoubian

Mme Danièle Yakoubian n'a aucune information à communiquer.

4. Communications du Bureau

M. le Président invite les membres du Conseil à venir retirer, dès ce soir, les cadeaux destinés aux aînés ainsi qu'une liste de distribution. Les paniers-surprises contenant des marchandises périssables, il recommande de les distribuer le plus rapidement possible.

Il rappelle aux membres du Conseil que les séances commencent à 19h15 précise. De plus, toute absence à une séance de commission doit être signalée, même à la dernière minute.

Suite à cette remarque, **M. Alexandre Sizonenko** s'excuse de ne pas s'être présenté lors de la dernière séance de la commission « Patrimoine communal » du 7 décembre dernier, il s'agit tout simplement d'un oubli.

Mme Myriam Rivollet lance un appel à l'aide. Le cadeau à la population n'arrivera pas avant le mardi 22 décembre, sa distribution étant prévue le 23 décembre, il s'agit de trouver des volontaires afin d'emballer les présents (environ 200) le mardi 22 décembre dès 14h00 à la mairie.

Se proposent : **MM Jérôme Lardenois-Robert, André Ferrez, Bastien Stauffer, Robin Vidonne et Mme Michèle Tischhauser.**

5. **Projet de délibération – DM 2020_08 – amortissement complémentaire FIDU**

M. le Président passe la parole à **M. Jorge Varela.**

La commission des finances s'est réunie la semaine dernière afin de débattre des projets d'amortissements complémentaires extraordinaires présentés aux points 5 et 6 de l'ordre du jour.

Il a été décidé que les recettes fiscales excédentaires, annoncées par l'Administration, serviront entre autres, à procéder à un amortissement complémentaire du crédit relatif au FIDU (Fonds Intercommunal pour le Développement Urbain) pour un montant de 19 527 F, ainsi qu'à procéder à un amortissement complémentaire du crédit relatif aux travaux de réaménagement de la route de Gy pour un montant de 238 658 F.

La commission est unanimement d'accord avec ces décisions et **M. Jorge Varela** donne son avis favorable à l'approbation des deux délibérations.

Pour répondre à **M. Robin Vidonne**, **M. Jorge Varela** rappelle que le FIDU est un pot commun où toutes les communes cotisent selon un calcul spécifique. Ce fonds a pour but de soutenir financièrement les communes en vue de la construction d'infrastructures publiques rendues nécessaires. Le réaménagement du stade de foot de Laconnex ou la création d'une halle de curling à Thônex sont donnés à titre exemple.

Mme Danièle Yakoubian ajoute qu'un montant forfaitaire de 7'000 F. est versé pour tout nouveau logement produit sur le territoire d'une commune (à l'exception de la zone 5 et déduction faite des logements détruits). Un montant supérieur est versé à la création de nouvelles salles de classe. Ainsi la création de 5 nouveaux logements en 2019 sur la parcelle Sanders » rapportera à terme 35'000 F. à la commune.

La contribution annuelle de notre commune au FIDU pour l'année 2021 est d'environ 34'000 F., à amortir dès 2022. Cette contribution est considérée comme une dépense d'investissement, portée à l'actif au patrimoine administratif et amortie sur 30 ans. L'amortissement de ce crédit d'engagement débute dès l'année qui suit le paiement de la contribution.

Mme Myriam Rivollet précise que si la commune ne procède pas aux amortissements du FIDU, via l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire, le montant annuel des amortissements se cumule.

M. Bastien Stauffer s'interroge sur les modalités d'octroi des montants alloués aux divers projets.

Mme Danièle Yakoubian répond que c'est le conseil du FIDU qui est composé de 7 membres dont un représentant de la Ville de Genève, cinq des autres communes (désignés par l'ACG) et un du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE). Il a notamment pour compétence de définir le montant du forfait attribué par logement créé et de statuer sur les demandes d'allocations pour les projets d'infrastructure.

M. Robin Vidonne demande des explications supplémentaires concernant le point 6 de l'ordre du jour concernant le projet d'amortissement complémentaire de la route de Gy.

M. Jorge Varela répond aux questions de **M. Robin Vidonne** et précise que compte tenu du boni important à recevoir dans les mois à venir, la commission propose de procéder à un amortissement complémentaire sur le crédit relatif aux travaux de réaménagement route de Gy pour un montant de 238 658 F dans les comptes de l'exercice 2020.

Comme le montant excédentaire définitif ne sera pas connu avant le mois de mai 2021, **M. Alexandre Sizonenko** demande pour quelles raisons l'administration n'attendrait pas d'avoir les chiffres exacts. Cela permettrait d'effectuer des amortissements supplémentaires si les chiffres le permettent. Il lui est répondu que cela n'est pas possible, car cette somme ne peut être utilisée dans l'élaboration du budget 2021.

M. le Président donne lecture du projet de délibération et le soumet au vote.

Par 6 oui – 0 non – 1 abstention, le Conseil municipal accepte à la majorité l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 de 19 527 F, destiné à un amortissement complémentaire du Fonds Intercommunal pour le développement urbain (FIDU).

6. Projet de délibération – DM 2020_09 – amortissement complémentaire route de Gy (mairie-ancienne poste)

M. le Président donne lecture du projet de délibération et le soumet au vote.

Par 6 oui, 0 non, 1 abstention, le Conseil municipal accepte à la majorité l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 de 238 658 F, destiné à un amortissement complémentaire des travaux de réaménagement de la route de Gy – secteur mairie / ancienne poste.

7. Désignation des vices-président.e.s des commissions

Lors du dernier Conseil, en application de l'article 55 du règlement du conseil municipal, il a été décidé de désigner des vices-président.e.s de commissions.

M. le Président invite chaque commission à annoncer son/sa vice-président.e et de procéder à leur élection, à main levée.

Sont élus :

Commission Jeunesse : **M. Eric Wyss**, élu à l'unanimité

Commission Environnement : **M. Robin Vidonne**, élu à l'unanimité

Commission Sociale : **Mme Michèle Tischhauser**, élue à l'unanimité

Commission Patrimoine communal : **M. Sébastien Dorand**, élu à la majorité

Commission Urbanisme : **M. Sébastien Dorand**, élu à la majorité

Commission Ad Doc Dons & Subventions : **M. Alexandre Sizonenko**, élu à l'unanimité

En ce qui concerne la commission Finances, aucun membre ne souhaitant assumer la vice-présidence, **M. Eric Wyss** se propose à cette fonction. Il est élu à l'unanimité et rejoint de ce fait ladite commission en tant que membre à part entière.

8. Comptes rendus des commissions

Jeunesse (CJ)

M. Jérôme Lardenois-Robert invite l'ensemble du Conseil municipal, ainsi que l'Exécutif, à venir confectionner les sachets de Noël destinés aux enfants, le lundi 21 décembre à 19h00 à la mairie. Il remercie au passage la commission Urbanisme d'avoir déplacé à une date ultérieure la séance de commission prévue initialement le même jour, à la même heure.

S'annoncent : **MM Antoine Cornut, Jérôme Lardenois-Robert, Eric Wyss, André Ferrez, Jorge Varela et Mmes Danièle Yakoubian, Michèle Tischhauser.**

Pour terminer, **M. Jérôme Lardenois-Robert** remercie le secrétariat d'avoir transmis les documents concernant la sortie Europa Park.

M. le Président ouvre la discussion.

A une question posée par **M. Jorge Varela**, il est indiqué que l'hôtel sélectionné à Rust est l'« Hôtel Am Park in Rust », situé à l'extérieur du parc, en face de l'entrée principale.

A la lecture des documents remis, **M. Eric Wyss** a relevé que la tranche d'âge à laquelle ce voyage est destiné est déjà déterminée alors que cette discussion n'a pas été abordée en commission. Il demande à revoir ce point à la prochaine séance.

D'autre part, il trouve prématuré de demander aux familles de renvoyer le courrier de préinscription au secrétariat d'ici le 22 janvier 2021. Il imagine pré réserver un nombre suffisant de chambres d'hôtel dans un premier temps, puis ajuster la réservation selon le nombre d'inscrits dans un deuxième temps.

Mme Myriam Rivollet indique qu'il est préférable d'avoir une estimation plus ou moins correcte du nombre de personnes susceptibles d'être présentes même si bien entendu des ajustements seront à faire lors de l'inscription définitive.

Elle informe **M. Jérôme Lardenois-Robert**, que suite à sa demande, le secrétariat a pris des renseignements pour conclure une assurance annulation mais n'a pas encore obtenu de retour. En conséquence, le devis de la société de transport n'a pas pu être encore validé.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Environnement (CE)

M le Président donne la parole à **M. Bastien Stauffer**.

La commission a désiré rencontrer une association dont le but est de favoriser l'implantation d'abeilles et autres pollinisateurs en proposant la mise à disposition de ruches. L'association met en avant divers aspects pédagogiques autour des abeilles. La rencontre était intéressante, mais le coût des diverses offres présentées reste élevé et n'entre pas dans le budget.

Un groupe constitué de trois habitants est venu présenter des idées d'aménagement pour la place Gyvi. Dans l'ensemble, leurs propositions sont en accord avec les projets de la commission, elles seront d'ailleurs présentées aux autres commissions.

Pour finir, **M. Bastien Stauffer** informe que divers projets sont en cours de réalisation.

M. le Président ouvre la discussion.

M. Alexandre Sizonenko souhaite savoir quels sont les projets en cours.

M. Bastien Stauffer répond que ce sont d'une part, l'aménagement d'une prairie fleurie vers le chemin de l'Égalité, d'autre part l'ajout de deux arbres sur le terrain Gyvi et enfin la disposition de bacs potagers sur la place Gyvi.

M. Robin Vidonne revient sur l'idée d'installation de ruches. Il convient que le montant annoncé par l'association rencontrée est trop élevé, soit 2 500 F. par ruche, mais le concept est intéressant. Il est certain qu'il existe la possibilité de trouver des apiculteurs intéressés à installer gracieusement des ruches sur un terrain mis à leur disposition.

Une discussion s'engage et **M. le Président** suggère que la commission revienne avec des informations plus précises.

M. Eric Wyss change de sujet, il a remarqué qu'il n'existait pas de distributeur de sac à crottes à proximité de l'arrêt de bus du giratoire et souhaiterait que la commission installe une caninette à cet endroit.

M. Jérôme Lardenois-Robert a constaté que la haie d'un particulier empiète sur la seule portion de trottoir existante entre le giratoire et le chemin des Turaines. Il souhaite savoir qui interpeller. **M. le Maire** l'informe que c'est du ressort de la police municipale et **Mme Myriam Rivollet** précise qu'il existe une marche à suivre. Elle prend note et s'en occupera.

Concernant l'idée d'implantation de ruches dans la prairie fleurie et bien qu'il n'existe pas de règles précises, **M. Jorge Varela** souhaite que la commission prenne en compte le fait que les enfants des immeubles du chemin de l'Égalité jouent à proximité.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Sociale (CS)

La commission ne s'est pas réunie.

M. André Ferrez tient encore une fois à rappeler que la distribution des cadeaux aux aînés doit se faire le plus rapidement possible et il recommande d'avertir les personnes que le panier-surprise contient un pesto maison dont la date de consommation expire après une semaine.

Patrimoine communal (CPC)

Mme Michèle Tischhauser indique que le projet d'aménagement du cimetière a été reçu et validé. Dans un premier temps, 35 cavurnes seront installées dans l'axe central du cimetière.

La vitrification des parquets de la salle communale et de la salle Gyvi est prévue durant les vacances de février 2021.

Le bureau d'architectes va prendre contact avec les locataires de la maison Trossy afin d'établir des plans de ce bâtiment et pouvoir ensuite travailler sur un projet global.

M. le Maire a fait part à la commission que les locaux de la mairie deviendront à terme trop exigus et qu'il conviendrait de mener une réflexion à ce sujet.

M. le Président ouvre la discussion.

M. Robin Vidonne attire l'attention de **M. le Maire** quant aux termes et conditions du bail liant l'administration à la société de laiterie.

M. le Maire explique que pour l'instant cela n'est qu'un constat, mais qu'il faut garder à l'esprit que dans un avenir proche, il faudra trouver des solutions aux diverses problématiques soulevées, telles que le stockage des archives, le développement du secrétariat ou encore l'aménagement d'une salle du Conseil, adaptée à diverses utilisations. **M. Bastien Stauffer** s'interroge sur les nécessités de rénovation ou d'agrandissement de la Mairie vu selon lui sa taille et le confort qui est déjà présent.

Pour répondre à **M. Bastien Stauffer**, **M. le Maire** explique que la vitrification des parquets relève de l'entretien courant des bâtiments du patrimoine administratif. La vitrification du parquet de la salle communale était déjà prévue et l'entretien du parquet ciré de la salle Gyvi devenant de plus en plus difficile, au vu de l'usage intensif de cette salle, il est apparu urgent de le faire vitrifier. Le coût s'élève à environ 8'000 F. pour les deux salles.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Finances (CF)

Comme expliqué plus haut, **M. Jorge Varela** informe que la commission des finances a débattu des projets d'amortissements complémentaires extraordinaires, présentés aux points 5 et 6 de l'ordre du jour.

Elle a également discuté des dépassements budgétaires des comptes 2020.

Un document distribué au Conseil fait ressortir les lignes du budget où des dépassements sont constatés. Toutefois, certaines lignes se verront peut-être compensées et n'apparaîtront pas lors de l'approbation des comptes qui seront présentés en 2F/2N. Il se peut donc qu'une ligne budgétaire déficitaire en 6F//7N ne le soit plus lors du passage en 2F/2N.

La plupart des dépassements s'expliquent par :

- les formalités de recherche d'un.e secrétaire général.e suite au départ de la titulaire
- les dépenses liées au Covid-19 (achat de masques, distributeurs de gel hydro alcoolique)
- l'achat d'un four à pizza

M. le Président ouvre la discussion.

M. Bastien Stauffer constate que M. André Ferrez fait partie des personnes engagées pour le déneigement de la commune et fait part de son étonnement du fait que **M. Robin Vidonne** n'ait pas été mandaté pour la prairie fleurie car il est membre de la commission environnement. La question est de savoir à quel point les élus peuvent être mandatés par la commune ou pas.

M. le Maire précise que M. André Ferrez fait déjà partie des personnes auxquelles la mairie fait appel ponctuellement pour des tâches diverses, et que dans ce cas, il s'agit du déneigement des trottoirs et de la place Gyvi.

En ce qui concerne la prairie fleurie, une offre sera demandée à **M. Robin Vidonne**.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Dons & subventions (CDS)

La commission s'est réunie le 24 novembre dernier avec pour objet la sélection finale des associations bénéficiaires des subventions 2020. **M. Eric Wyss** informe que les associations retenues sont toutes en rapport avec le thème « Enfance & famille » et les sommes allouées seront versées d'ici la fin de l'année.

Le choix s'est réparti entre 12 associations en lien avec :

- L'aide sociale (6)
- L'humanitaire (4)
- Jeunesse & sport (1)
- Culture (1)

Les demandes étant de manière générale nombreuses, la commission se réunira dans le premier trimestre 2021 afin d'effectuer une présélection des dossiers selon le thème choisi pour l'année 2021, soit « Handicap & santé ».

M. le Président ouvre la discussion.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Urbanisme (CU)

M. Alexandre Sizonenko donne lecture du compte rendu :

La commission s'est réunie le 25 novembre dernier et il a été question du chemin des Vignes-du-Seigneur. Pour rappel, il s'agit d'une zone de 45'000 m² qui a été choisie par le canton pour retourner en zone agricole. Les propriétaires désiraient qu'au minimum un tiers de la parcelle, soit environ 15'000 m², reste constructible alors que le canton ne leur concédait que 10'000 m². Selon les dernières informations reçues, les propriétaires et le canton n'étant pas parvenus à un accord, la procédure en vue du déclassement de la totalité du terrain en zone agricole se poursuit. Un courrier devrait être prochainement établi et le dossier clôturé. **M. Alexandre Sizonenko** précise que la commune n'a joué qu'un rôle de médiateur entre les deux parties.

La commission a également évoqué la vitesse excessive des véhicules traversant le village et plus particulièrement sur le tronçon entre la douane et la mairie. Le risque d'accident est aggravé par la présence journalière des camions se rendant au chantier Amareni.

Suite à la présentation de **M. Sébastien Dorand** concernant le réaménagement du tronçon concerné, la commission a proposé à l'Exécutif de lancer un mandat d'étude auprès de spécialistes dans le domaine pour remédier aux problématiques existantes.

L'Exécutif s'entretiendra lundi prochain avec une personne du canton afin d'obtenir des informations sur les contraintes législatives et la procédure à suivre.

L'idée est de mandater trois bureaux pour travailler sur les possibilités d'aménagement de la route de Gy, entre le parking Gyvi et la douane.

M. le Président ouvre la discussion.

M. Robin Vidonne rappelle que des véhicules agricoles circulent sur cette route et qu'il faudra en tenir compte dans les projets de réaménagement.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

9. Dates des prochaines séances

- Commission Patrimoine – aucune date fixée
- Commission Finance – aucune date fixée
- Commission Environnement – 6 janvier 2021 à 18h.30
- Commission Sociale - 11 janvier 2021 à 18h.00
- Commission Jeunesse – 12 janvier 2021 à 18h.45
- Commission Urbanisme – 19 janvier 2021 à 18h.30
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 23 mars 2021 à 20h.00

- Séance ordinaire du Conseil municipal – 21 janvier 2021 à 19h.15

10. Propositions individuelles et questions

Concernant l'inscription à Mobilitri, **Mme Michèle Tischhauser** et **M. Robin Vidonne** éprouvent quelques difficultés à obtenir le QR code.

M. Bastien Stauffer demande comment une personne ne possédant ni Smartphone, ni ordinateur peut s'inscrire.

Toutes les personnes rencontrant des difficultés à l'inscription on-line peuvent obtenir leur badge en se rendant directement sur le lieu de Mobilitri ou auprès de la mairie.

Concernant les objets trop lourds ou volumineux pour être transportés en voiture, Mobilitri propose un service de levée porte-à-porte. Il suffit de convenir d'un rendez-vous, soit par téléphone, soit via le site internet de Mobilitri. Ce service est, pour le moment, gratuit.

Plusieurs membres de la commission émettent des doutes quant à l'efficacité du système Mobilitri qu'ils trouvent contraignant. Ils craignent qu'une partie des déchets encombrants finisse dans les containers destinés aux ordures et d'autres redoutent le dépôt de déchets sauvages aux abords des routes.

Mme Magali Ouedraogo rappelle que Mobilitri fait partie des actions menées afin de diminuer la production de déchets et que Genève est le seul canton à ne pas appliquer la taxe « poubelle ». Une évaluation sera faite dans les six mois à venir et selon le constat, un système plus répressif pourrait être imaginé.

M. le Maire concède qu'avec la fin de la levée porte-à-porte des encombrants, les communiens ont perdu un peu de leur confort mais gagné en qualité de tri. L'incivilité est un problème qui est difficile à résoudre. À ce propos, il révèle que les communes de Seymaz région vont prochainement engager deux gardes-récoltes qui auront, entre autres missions, la surveillance des déchetteries. Ils auront la possibilité d'amender ou de faire intervenir la police municipale en cas d'incivilité constatée.

M. Eric Wyss a remarqué que les poubelles du village débordent régulièrement de déchets.

M. le Maire répond qu'actuellement il n'y a qu'une levée hebdomadaire.

Dès le 1^{er} janvier 2021, l'augmentation du taux d'activité de l'employé communal permettra d'effectuer des levées supplémentaires.

Pour rappel, **M. Alexandre Sizonenko**, demande qu'un entretien soit rapidement effectué sur le chemin en matière du Salève le long de la route de Bellebouche, car celui-ci est envahi par la mousse.

11. Divers

Néant

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h45.



André Ferrez
Président



Sébastien Dorand
Vice-Président



Myriam Rivollet
Secrétaire